



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Orientations stratégiques pour les travaux des organismes
de statistique et des agences géospatiales****Orientations stratégiques des travaux de la Conférence
des statisticiens européens****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit les orientations stratégiques selon lesquelles seront menés les travaux de la Conférence des statisticiens européens (ci-après « la Conférence »), de son bureau et de ses organes subsidiaires à compter de juin 2024. Il a été établi par le secrétariat sur la base des discussions que la Conférence et son bureau ont tenues en 2023 et 2024, du programme de travail de la Conférence et de listes de thèmes sur lesquels pourraient porter les débats futurs.

Le présent document vise à éclairer les débats d'une séance sur les orientations stratégiques de la statistique officielle et des travaux relatifs à l'information géospatiale, qui se tiendra à la réunion plénière conjointe de la Conférence et du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Les participants à la réunion plénière conjointe sont invités à examiner les orientations stratégiques ici présentées et celles des travaux des agences géospatiales, et à repérer les points de convergence. L'objectif est de recenser les domaines d'intérêt commun dans lesquels la communauté statistique et les spécialistes de l'information géospatiale pourront travailler ensemble dans les années à venir.



I. Introduction

1. Le domaine de la statistique officielle évolue rapidement, à un rythme sans cesse croissant. Des changements peuvent être observés dans tous les aspects des travaux des organismes nationaux de statistique (ONS), des cadres juridiques et structures organisationnelles qui les sous-tendent à l'utilisation de nouvelles sources de données en passant par la modernisation et la normalisation des outils et méthodes ou le développement de nouvelles stratégies de diffusion et de communication.

2. Face à tous ces bouleversements, il est plus que jamais nécessaire d'engager une discussion sur les orientations stratégiques de la statistique officielle pour aider les statisticiens à hiérarchiser des demandes et priorités concurrentes. Dans le présent document, le secrétariat présente les domaines que la Conférence des statisticiens européens (ci-après « la Conférence ») et son bureau ont jugés prioritaires. Il s'est fondé sur les documents suivants :

- Le rapport de la soixante et onzième réunion plénière de la Conférence (juin 2023) (ECE/CES/105) ;
- Les rapports des réunions que le Bureau de la Conférence a tenues en octobre 2022, en octobre 2023 et en février 2024 (ECE/CES/2023/14/Add.6, ECE/CES/2024/14/Add.5 et ECE/CES/2024/14/Add.12) ;
- Le Programme statistique pour 2024 (ECE/CES/2024/15) ;
- Le projet de programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2025 (ECE/CES/2024/16) ;
- Le programme de travail du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle pour 2024 (ECE/CES/2024/10).

II. Orientations stratégiques

3. Les domaines sur lesquels portent les travaux de la Conférence peuvent être répartis dans deux grandes catégories : les domaines transversaux et les domaines thématiques.

A. Domaines transversaux

4. **Principes, valeurs et éthique.** En 2022, la Conférence a célébré le trentième anniversaire des Principes fondamentaux de la statistique officielle. En 2023, elle a défini les valeurs fondamentales de la statistique officielle et les comportements à adopter pour respecter les Principes fondamentaux et les valeurs fondamentales dans la pratique, afin que les Principes fondamentaux soient appliqués de manière cohérente face aux nouveaux enjeux auxquels la communauté statistique était confrontée.

5. À cet égard, la question de l'**éthique des données** mérite une attention particulière. Elle n'est pas nouvelle, mais l'utilisation de sources de données innovantes et l'évolution du rôle des organismes nationaux de statistique (ONS) lui confèrent une signification et une importance inédites. Pour préserver la confiance dans les statistiques officielles et favoriser leur acceptabilité sociale, il est primordial de les présenter comme un bien public reposant sur des normes éthiques élevées. Les pays ont préconisé l'établissement d'un vaste cadre couvrant les questions d'éthique des données que les ONS devraient prendre en considération, de sorte que ces questions puissent être intégrées dans leur travail quotidien.

6. **Le rôle des statistiques officielles dans le nouveau monde numérique.** Les données sont un atout stratégique et la concurrence avec d'autres fournisseurs de données, issus notamment du secteur privé, des pouvoirs publics et des milieux universitaires, est de plus en plus forte. Les systèmes statistiques nationaux n'ont plus le monopole des données. Ils doivent trouver le bon créneau dans un monde en mutation et être non plus des fournisseurs de données, mais des prestataires de services. Beaucoup d'ONS réfléchissent actuellement à la place qu'ils doivent occuper dans un écosystème de données en constante expansion et

assument de nouvelles responsabilités pour préserver l'intégrité et l'intérêt des statistiques officielles, et faire en sorte que les données soient considérées comme des actifs pérennes et bénéfiques à la société.

7. Les ONS peuvent mettre leurs compétences et leurs capacités au service d'une meilleure gouvernance des données dans le secteur public et au-delà sans perdre de vue les aspects juridiques, organisationnels et techniques qui définissent leur rôle dans ce domaine. Dans certains pays, ils assument déjà cette responsabilité d'intendance des données. La Conférence continue de se pencher sur l'évolution du rôle des ONS en se concentrant sur l'exercice concret de fonctions d'intendance des données.

8. Les utilisateurs de données ont besoin de **données actualisées et suffisamment granulaires**. Les ONS évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Si les statisticiens officiels ne produisent pas de données actualisées et utiles, d'autres acteurs pourraient combler les manques en fournissant des données de moindre qualité et en élaborant des produits analytiques même si ceux-ci reposent sur des données inadéquates. Il est primordial pour les ONS de devenir plus agiles et réactifs sans sacrifier la qualité. Un équilibre doit être trouvé entre les statistiques de base, pour lesquelles aucune concession ne peut être faite sur la qualité, et les statistiques plus expérimentales, qui pourraient ne pas répondre parfaitement à tous les critères de qualité, mais offrir malgré tout des informations utiles. La grande réactivité de nombreux ONS pendant la pandémie de COVID-19 a montré que la production statistique pouvait être considérablement accélérée si nécessaire. La granularité croissante des données soulève toutefois de nouvelles questions de confidentialité et de contrôle de la divulgation des statistiques.

9. **Prospective.** Les nouveaux enjeux mondiaux ont une profonde influence sur ce que les ONS doivent mesurer et sur le rôle qu'il leur faut jouer pour « constituer un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique », conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. Certains organismes de statistique ont commencé à examiner l'incidence que les grandes tendances actuelles avaient sur la statistique officielle en s'appuyant sur les méthodes et outils de prospective, qui sont en plein essor. Cette question est traitée par la Commission de contrôle du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.

10. **Partenariats avec les acteurs des milieux académiques et les chercheurs.** Les ONS ne peuvent progresser dans leurs travaux sans partenariats et sans activités de collaboration. La question est d'une importance stratégique pour les statistiques officielles. Il s'agit de trouver les bons partenaires et de maintenir de solides accords de collaboration avec eux. Les ONS doivent impérativement entretenir une coopération active et des partenariats étroits avec les acteurs des milieux académiques, et notamment réfléchir à ce qu'ils peuvent offrir à ces acteurs et aux moyens de les faire contribuer davantage à leurs travaux, afin de créer une situation « gagnant-gagnant ».

11. **Innovation et modernisation.** Ces thèmes sont abordés dans le cadre de nombreuses activités menées par le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle. L'un des impératifs est de pérenniser les innovations introduites en réponse à la pandémie de COVID-19, notamment les nouvelles méthodes de travail. Il s'agit aussi d'explorer de nouveaux domaines, comme l'intelligence artificielle (IA), la science des données, la gouvernance des données, les codes sources ouverts, l'informatique en nuage, etc. L'innovation n'est pas seulement un enjeu technologique ; c'est une démarche qui s'étend à l'ensemble des aspects d'une organisation. Elle doit concerner la direction des opérations, les stratégies, la communication avec le personnel, la culture d'entreprise et les méthodes de travail autant que les questions techniques. La Conférence considère que la poursuite des activités menées dans ce domaine, la recherche de nouvelles possibilités d'innovation et la modernisation de la statistique officielle sont des priorités stratégiques.

12. L'essor rapide de l'IA et des **grands modèles de langage**, ainsi que ses implications pour les statistiques officielles, est un sujet nouveau d'une grande importance. Les obstacles à l'utilisation de l'IA se sont considérablement aplanis ces dernières années, et tout le monde (utilisateurs de données, personnel des organisations statistiques, etc.) peut aujourd'hui tirer parti de l'IA au quotidien grâce à divers services et outils fondés sur de grands modèles de langage. Ces derniers recèlent un potentiel immense. Ils peuvent accroître sensiblement la

productivité des employés en les assistant dans leurs tâches quotidiennes (élaboration de projets de produits analytiques sur la base de tableaux de chiffres, par exemple), et améliorer considérablement la qualité des services fournis aux utilisateurs (outils de diffusion multilingues, par exemple). Toutefois, ils pourraient également modifier la manière dont la société acquiert des connaissances. Il convient donc de réfléchir aux moyens de garantir que les statistiques officielles seront une source de données faisant autorité pour les outils fondés sur l'IA et resteront pertinentes lorsque les citoyens obtiendront leurs informations auprès de robots conversationnels, qui pourraient donner des renseignements obsolètes, voire erronés.

13. **Nouvelles sources de données.** L'utilisation de données issues de sources diverses et multiples est de plus en plus importante dans le cadre de la production de statistiques officielles et représente un changement de paradigme. L'accès aux données, y compris les nouveaux types de sources de données privées, est primordial. La Conférence a conscience qu'il faut continuer d'accroître l'accès aux données administratives et l'utilisation de ces données, notamment dans le contexte de la transition vers des recensements fondés sur des registres dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Le passage à des sources de données mixtes suppose de revoir les méthodes, les modèles et les normes qu'utilisent les statisticiens officiels.

14. **Mise en lien et intégration des données.** Les enjeux mondiaux et nationaux les plus importants, tels que les objectifs de développement durable (ODD) et l'urgence climatique, illustrent l'interdépendance entre l'économie, la société et l'environnement. Aussi les décideurs adoptent-ils une approche plus holistique de ces enjeux. Les ONS sont donc appelés à fournir davantage d'informations statistiques couvrant de multiples domaines. La mise en lien des données est l'une des clefs du repositionnement des ONS, qui doivent passer du statut de fournisseurs de données à celui de producteurs d'informations statistiques utiles en réponse à l'accroissement des besoins de statistiques multidimensionnelles. La mise en lien des données n'est pas une activité nouvelle, mais les types et le nombre de jeux de données qui peuvent désormais être intégrés changent la donne. En outre, elle est étroitement liée au partage de données, qui est une question tout aussi importante, car il s'agit souvent d'un obstacle majeur.

15. Une approche systématique et une évolution des mentalités sont nécessaires. La mise en lien des données demeurera un impératif stratégique pendant de nombreuses années, et elle appelle un changement de culture, notamment de la part des détenteurs de données administratives et autres. À cet égard, les statisticiens officiels peuvent avoir un avantage concurrentiel, car les ONS sont bien placés pour intégrer des données de différents domaines et de différentes sources. La mise en lien des données peut compenser dans une certaine mesure les problèmes liés à la diminution des taux de réponse, aux données manquantes et à la baisse de la qualité des données. Les données liées permettent d'améliorer l'efficacité des systèmes statistiques nationaux en réduisant le coût des enquêtes, la charge de travail pour les répondants et la redondance des données. Elles sont un moyen économique de produire des données plus fréquemment actualisées et plus précises, ventilées selon des critères démographiques et géographiques. De surcroît, elles peuvent faciliter la détection de phénomènes sociaux et économiques multidimensionnels que les sources de données uniques ne permettent pas de mettre en évidence.

16. **Le géoréférencement des données statistiques et l'intégration des données statistiques et géospatiales** sont des activités très prometteuses, qui supposent cependant de renforcer les partenariats avec les spécialistes de l'information géospatiale et d'élaborer de nouveaux types de produits géostatistiques. La Conférence et son bureau continueront de recenser les besoins de nouvelles sources de données et les possibilités qui s'offrent aux ONS de répondre à ces besoins. Beaucoup d'initiatives visent déjà à promouvoir cet aspect de la modernisation des statistiques officielles.

17. Les ONS doivent s'efforcer de **maintenir la confiance du public** lorsqu'ils accèdent à des données de différentes sources, notamment de sources privées, puis les mettent en lien et les intègrent. Il est important que le public sache que les instituts de statistique agissent dans l'intérêt général et de manière éthique. La confiance générale du public dans l'État et dans l'environnement politique peut avoir une incidence sur sa confiance dans les statistiques officielles, qui est fonction de l'acceptabilité sociale des statistiques, de la culture statistique, de la mobilisation des citoyens et de l'efficacité de la communication. Une baisse de la

confiance dans les statistiques se traduit par une **diminution des taux de réponse aux enquêtes et par des difficultés à trouver des personnes disposées à répondre**. La mobilisation des citoyens et l'adoption d'une stratégie de communication efficace sont cruciales pour renforcer la participation de la société au système statistique national.

18. **Communication.** Il importe qu'une part suffisante du budget des ONS soit allouée à la communication. Les ONS font preuve de beaucoup de bonne volonté lorsqu'il s'agit de mieux communiquer et ont de nombreuses idées à cet égard, mais ils ont besoin de ressources pour les concrétiser. La communication avec le grand public est également importante pour garantir l'acceptabilité sociale des données, susciter la confiance dans les données, mobiliser la population et augmenter les taux de réponse.

19. **Législation.** À l'heure où la communauté statistique est en proie à de profondes mutations, la législation relative à la statistique peut être soit un obstacle, soit un catalyseur. La Conférence a conscience que l'échange d'idées et de bonnes pratiques est nécessaire à l'adoption d'une législation solide et tournée vers l'avenir, qui favorise le progrès de la statistique officielle. La complexité toujours plus grande des autres lois nationales en lien avec les données, comme les cadres de protection de la vie privée et des données, pose cependant des difficultés croissantes. Le Groupe directeur de la législation statistique, qui relève de la Conférence, aide les pays à surmonter ces difficultés et à moderniser leur législation pour l'adapter aux enjeux nouveaux.

20. **Objectifs de développement durable.** À mesure que se rapproche l'année 2030, échéance des ODD, les besoins de données permettant d'évaluer les progrès accomplis vont aller croissant. De nombreux domaines des statistiques seront concernés, et beaucoup d'ONS devront intensifier leurs activités de coordination des données nationales en réponse à l'évolution de leur rôle d'intendance des données. La Conférence continuera de prêter assistance aux pays en appliquant la Feuille de route sur les statistiques pour les ODD, en mettant des outils à leur disposition et en organisant des réunions d'experts régulières et des ateliers. La mi-parcours de l'échéance de 2030 étant passée, le moment est propice pour examiner les enseignements tirés des progrès accomplis jusqu'à présent dans la réalisation des ODD aux niveaux mondial, régional, national et local. Il convient de regarder de plus près les carences des données pour déterminer celles que les statisticiens peuvent combler et mettre l'accent sur les plus importantes jusqu'en 2030.

21. **Renforcement des capacités et partage de bonnes pratiques.** Les ONS étant plus que jamais incités à s'ouvrir à de nouvelles activités, on ne saurait trop insister sur l'importance de la communication, de l'échange d'idées et de la mise en commun des expériences. Lorsque plusieurs pays ont des problèmes communs, il est beaucoup plus rationnel pour eux de partager leurs idées et solutions que de chercher à les résoudre chacun de leur côté. La Conférence continuera d'offrir des plateformes propices à un dialogue fécond sur les nouveaux enjeux, en veillant à ce que l'information parvienne à tous les membres. Elle facilitera ainsi le renforcement des capacités dans tous les pays et toutes les organisations, en particulier là où les systèmes statistiques sont moins développés.

22. **Ressources.** Les ONS doivent sans cesse faire plus avec les mêmes moyens, voire moins de moyens, et beaucoup subissent actuellement ou ont récemment subi des coupes budgétaires. Il n'est pas simple d'éviter que ces coupes se traduisent par des concessions sur les impératifs de qualité, d'éthique, d'inclusivité et de protection de la vie privée. Une autre conséquence peut être le creusement de l'écart entre pays développés et pays en développement dans le domaine des statistiques. Une communication stratégique est essentielle pour que les décideurs, y compris ceux qui votent le budget, prennent conscience du rôle de la statistique officielle et de sa contribution potentielle à la société.

23. En dehors du cadre des statistiques officielles, certaines initiatives axées sur les données bénéficient d'un financement important. Les ONS pourraient tirer parti de ce financement en établissant des partenariats aux fins de l'élaboration de produits de données, par exemple avec les acteurs du monde de la recherche.

24. La collaboration internationale peut aider les pays à centraliser leurs ressources et à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun (élaboration de normes, d'outils et de méthodes, par exemple). La participation des ONS à la communauté statistique

internationale ajoute de la valeur à leurs travaux et peut les aider à surmonter des difficultés récurrentes.

25. **Gestion des ressources humaines.** Le taux de rotation élevé du personnel, la gestion des aptitudes et la rétention du personnel posent problème aux ONS. La nouvelle génération a des attentes différentes lorsqu'il s'agit de progression de carrière et de conditions de travail. La préservation de la culture organisationnelle et de la motivation du personnel dans de nouvelles conditions de travail, notamment dans un environnement de travail mixte, exige une attention particulière et de nouvelles approches. Les compétences du personnel sont essentielles à l'adoption des nouvelles technologies, comme l'IA, l'apprentissage automatique et la science des données. Parallèlement, les ONS ne doivent pas perdre de vue les statistiques traditionnelles. Ils doivent veiller à ce que suffisamment de personnes soient dotées des compétences nécessaires, par exemple, pour actualiser le Système de comptabilité nationale (SCN) et assurer le suivi du Programme de comparaison internationale.

B. Domaines thématiques

26. **Environnement et changements climatiques.** Ce domaine de la statistique officielle connaît une croissance parmi les plus rapides en raison du grand nombre d'indicateurs nécessaires pour mesurer et suivre la progression des ODD. La Conférence continuera de mettre au point des outils de nature à promouvoir l'élaboration de statistiques cohérentes et comparables sur les changements climatiques, l'économie circulaire et les domaines connexes (mesure des incidences des événements dangereux et des catastrophes, par exemple).

27. Les statistiques relatives aux changements climatiques sont un domaine de plus en plus important du fait de l'urgence de l'action publique et du vaste système d'information qui se construit autour de la réalisation des objectifs climatiques. Bien que de nombreux cadres statistiques et ensembles d'indicateurs soient déjà en place, le système statistique ne joue pas encore le rôle qu'il remplit dans le contexte d'autres enjeux de société. Les ONS peuvent toutefois répondre à beaucoup de nouveaux besoins de données en coopérant, en communiquant, en contribuant au renforcement des capacités et en jouant un rôle de premier plan dans l'intendance des données. Dans le vaste domaine des données relatives aux changements climatiques, aucune agence ne peut être sur tous les fronts. Il s'agit plutôt pour les différentes institutions d'établir des partenariats, de se répartir le travail et de jouer un rôle adapté à leurs compétences respectives. Il est crucial, dans le domaine des statistiques relatives aux changements climatiques, d'améliorer la disponibilité de données granulaires, localisées et géospatiales, par exemple en géoréférençant toutes les données agrégées et microdonnées disponibles à des fins d'analyse territoriale et en ajoutant différentes couches d'informations en fonction du domaine statistique.

28. **Économie.** Le domaine de la statistique officielle connaîtra une avancée majeure dans les années à venir, à savoir la parution de la nouvelle version du SCN et celle du Manuel de la balance des paiements, que la Commission de statistique devrait adopter au printemps 2025. Les modifications proposées visent à préserver l'utilité du SCN en l'adaptant aux nouveaux enjeux de la mondialisation et de la transition numérique. La nouvelle version contiendra en outre de nouveaux ensembles de données et indicateurs qui peuvent être mis en lien avec des indicateurs macroéconomiques plus traditionnels pour mettre en lumière des enjeux en lien avec les questions de bien-être et de durabilité. Le but est d'éclairer la réalisation de divers objectifs, notamment de ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de répondre aux appels en faveur de la définition de nouveaux critères d'évaluation des résultats économiques, qui aillent au-delà du produit intérieur brut (PIB) et tiennent compte du bien-être de la population. Le cadre renforcé du SCN 2025 améliorera l'utilité analytique du Système, qui sera mieux à même de satisfaire divers besoins d'informations des décideurs, mais sa mise en œuvre demandera une grande implication et la mobilisation de ressources importantes de la part des pays. La coopération internationale sera indispensable pour soutenir les pays et préserver la qualité et la comparabilité internationale des comptes nationaux.

29. Parmi les autres thèmes importants, il convient de mentionner le regain d'intérêt pour l'indice des prix à la consommation, qui permet de mesurer l'incidence que l'inflation des deux dernières années a eue sur le niveau de vie des ménages, et la mesure des nouvelles formes d'emploi (économie à la tâche, économie des plateformes, télétravail, etc.). La Conférence aidera ses membres à faire face à ces enjeux en leur donnant des orientations et en organisant des réunions d'experts et des activités de renforcement des capacités.

30. **Population et société.** Alors que la série de recensements de la population et des logements de 2020 se conclut, les préparatifs de la série de 2030 débutent, et l'élaboration des recommandations relatives aux recensements devrait être achevée en 2025. La série de 2030 verra sans doute un essor sans précédent des recensements fondés sur les registres administratifs et des recensements mixtes, ainsi que de la collecte de données en ligne et des systèmes de données continues et intégrées, qui permettent d'établir des estimations plus fréquemment.

31. Les données démographiques sont l'une des pierres angulaires de la statistique officielle. Cependant, les descriptions, l'actualité, la couverture et le degré de granularité de ces données ne sont souvent pas à la hauteur des besoins, et les définitions officielles (population résidente, migration, etc.) peuvent ne pas correspondre à la réalité. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, la production de données de recensement doit être beaucoup plus fréquente qu'elle ne l'est actuellement. En outre, les pays pourraient souhaiter établir des chiffres de population supplémentaires en utilisant des critères différents. Dans bien des cas, il peut être plus utile d'observer les mouvements et dynamiques de population que de tenter d'associer chaque personne à un lieu précis. Aux fins de l'élaboration des politiques, l'information la plus utile sur la répartition spatiale des personnes est l'endroit où celles-ci passent habituellement la nuit, car cet endroit correspond à celui où elles habitent, paient leurs impôts et consomment des biens et services locaux. En revanche, il pourrait être plus judicieux de décider de l'allocation des ressources consacrées aux services de santé, à l'électricité, à la collecte des déchets ou aux infrastructures de communication à partir d'informations sur l'endroit où les personnes se trouvent pendant la journée, tandis que des informations sur les itinéraires et les horaires des déplacements domicile-travail peuvent éclairer les décisions relatives à la planification des transports et à la construction de nouveaux logements.

32. Les statistiques sur les migrations sont un autre domaine dans lequel davantage doit être fait. Les données géographiques vont revêtir une importance croissante, car elles permettent de mettre en lien plusieurs sources. La Conférence continuera d'être à l'avant-garde de la communauté statistique mondiale en apportant soutien et conseils aux pays dans la transition vers les nouvelles méthodes de travail.

33. L'utilisation de données démographiques comme source des bases d'échantillonnage compromet la qualité de toutes les statistiques sociales. Le recours à des données administratives pourrait être une solution. Cependant, beaucoup de pays n'ont pas de registres administratifs ou ont des registres d'une qualité insuffisante. La collecte de données sur les groupes vulnérables est particulièrement difficile, et bien souvent, les sources administratives ne fournissent pas de telles données. Le risque que ces données ne soient pas utilisées à des fins statistiques soulève en outre des questions éthiques.

34. L'importance que les pouvoirs publics attachent à l'inclusion de tous les sous-groupes de la société va également croissant dans l'ensemble de la région de la CEE. La Conférence continuera de se pencher sur les questions relatives à l'inclusion sociale, y compris la mesure de la pauvreté subjective et multidimensionnelle et la représentation des groupes difficiles à atteindre.